



Section académique de Strasbourg du SNES-FSU
13A Bd Wilson - 67100 Strasbourg
S3str@snes.edu
03 88 75 00 82

A : Monsieur le Président du Conseil Régional de la Région Grand Est
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin
Madame la Présidente du Conseil Départemental du Haut-Rhin

Copie à : Mme la Rectrice de l'Académie de Strasbourg

Strasbourg, le 5 octobre 2018

Madame, Messieurs,

Le dernier appel d'offre pour l'Espace Numérique de Travail a été remporté par l'entreprise Kosmos.
Après quatre années d'utilisation d'ENTEA, nous avons donc tous découvert à la rentrée Mon Bureau Numérique.

Force est de constater que le changement de prestataire s'accompagne de nombreux dysfonctionnements pour une raison simple : à ce jour, l'application n'est pas opérationnelle.

Tous ces dysfonctionnements (qui, nous n'en doutons pas, ont déjà été portés à votre connaissance....) pèsent sur le travail quotidien des agents, qu'ils soient enseignants, personnels de vie scolaire, de direction ou administratifs au point que certains établissements envisagent de recourir à d'autres solutions payantes financées sur leurs fonds propres. S'ajoutent à cela des failles de sécurité liées à l'obligation de connexion des personnels via ARENA. En effet, quand les agents se déconnectent de MBN, ils demeurent néanmoins connectés à ARENA et s'ils travaillent sur un ordinateur public, leurs données demeurent accessibles. Du fait de problèmes dans l'application vie scolaire, la responsabilité des établissements et des personnels en charge de l'appel et du suivi des absences est aussi engagée. Sans compter les désagréments pour les parents empêchés de suivre la scolarité de leurs enfants.

Une fois de plus, l'Education Nationale se trouve liée à des intérêts privés... pour le pire. Rappelons seulement les ratés du manuel numérique dans les lycées 4.0 ou plus récemment l'hébergement des évaluations sur un serveur d'Amazon.

Au-delà de ces dysfonctionnements, nous nous interrogeons sur le coût pour les collectivités, sur le devenir des données et ressources précédemment hébergées sur ENTEA, sur l'obligation pour les personnels de se former à un nouvel outil tous les 4 ans. Outil qui n'est pas immédiatement fonctionnel et pour lequel les développeurs cessent d'investir à l'approche de l'appel d'offre, ne sachant pas si leur entreprise emportera le marché.

Dans l'immédiat, nous demandons que les collectivités prennent en charge, en intégralité, le coût supplémentaire du recours à une solution alternative et fonctionnelle.

A terme, il nous semble indispensable que l'Education Nationale s'affranchisse d'un outil développé par une société privée et promeuve la création d'un outil par et pour elle, outil qui pourrait être amélioré sur le long terme pour éviter les problèmes d'adaptation récurrents et qui garantirait la protection des données de tous les usagers, élèves, parents et personnels.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez croire, Madame, Messieurs, en notre profond attachement au Service Public d'Education.

Pour le SNES-FSU Strasbourg, Séverine Charret et Arnaud Sigrist , co-secrétaires académiques.